

Projet de Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 04 Juin 2024

Membres présents : 9

Membre excusé : 1 GIRARDET Patrice

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 04 Avril 2024*
 - *Mise en vente Centre de vacances des Grangettes*
 - *Décision Modificative budget Eau 2024*
Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau 2023
 - *Zone d'Accélération des Energies Renouvelables*
 - *Travaux sylvicoles – forêt communale*
 - *Déclarations d'intention d'aliéner*
 - *Affaires diverses*
 - *Route de Malpas*
 - *Point sur les travaux en cours*
 - *Arrêté de circulation*
 - *Divers*

1. Approbation du compte rendu du 04 Avril 2024

Aucune observation, le compte-rendu du 04 avril 2024 est validé.

2. Mise en vente du centre des vacances des Grangettes

Monsieur le Maire fait part au Conseil du courrier reçu de la ville d'Hornaing pour la mise en vente du Centre de vacances des Grangettes, au prix de 2 500 000 €.

Contact a été pris avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs qui a pour vocation d'acquérir des biens pour le compte des communes adhérentes pour leur rétrocéder dans un deuxième temps.

La commune a demandé l'estimation des services des domaines et dans le cadre d'une préemption, la commune pourrait acquérir le bien au prix fixé par ces services.

Le Conseil est appelé à réfléchir sur le devenir de ce bâtiment et des autres bâtiments communaux.

3. Budget Eau 2024

Le syndicat des eaux des tareaux a reçu une facture de régularisation d'électricité pour les pompes de la station d'un montant de 55 000 € (pour 2023 et début 2024). Pour y faire face, le syndicat a augmenté son appel de fonds aux 4 communes membres et la commune des Grangettes se voit demander 14 000 € supplémentaires.

Il est donc nécessaire de modifier le budget Eau 2024 de 14 000 € en dépenses et de 14 000 € en recettes pour maintenir un budget équilibré : Accord du conseil pour la décision modificative présentée.

RPQS Eau 2023 : Présentation des volumes achetés au syndicat des tareaux et des volumes vendus aux habitants. Le rendement du réseau est de 79.50 %.

Le Conseil valide ce rapport à l'unanimité.

4. Zone d'Accélération des Energies Renouvelables

Monsieur le Maire fait part au Conseil des résultats de la consultation publique : 5 personnes présentes lors de la réunion publique du 3 mai 2024 qui ont échangé sur l'intérêt de définir des zones. Aucune observation sur le registre disponible en mairie.

Le site retenu sera mis en ligne sur la plateforme dédiée.

6. Travaux sylvicoles en forêt communale

Concernant les travaux de parcelles prévus en forêt, la commune a reçu 2 devis (5 723 HT pour Girod Romain et 10 336.80 € pour l'ONF). Le Conseil décide de ne pas donner suite à ces devis et de faire réaliser le travail par l'employé communal.

Présentation d'un devis (ONF) de plantations avec protections pour un montant de 7 108.65 € HT. Accord du conseil.

7. Déclarations d'intention d'aliéner

- Vente maison Consorts Laresche à ELRD Immo (Elouard Yohann) : la commune ne préempte pas.

8. Affaires diverses

- Pour rappel, la commune avait reçu un devis pour la restructuration de la route de Malpas (entre le réservoir syndical et la limite de Malpas) pour un montant de 16 896 € HT. Le Conseil décide de refaire un entretien sur cette route, depuis l'abri Chez Benjamin. Un nouveau devis sera demandé à l'entreprise Sn Saulnier.

- Point sur les travaux : les travaux des aires de jeux sont terminés, hormis la remise en état du terrain et l'engazonnement. Le terrain de pétanque devrait être fait pour la fête de la St Jean. Une entreprise chargée des contrôles de sécurité sera contactée.

- Les travaux du réservoir d'eau sont terminés. Ils ont été effectués dans des conditions climatiques difficiles. Le résultat quant à la réduction de consommation d'eau sera donné lors d'une prochaine réunion.

- Cimetière : tous les caveaux réalisés en 2023 ont été vendus. Au vu de nouvelles demandes reçues en mairie, de nouvelles tranches de caveaux devront être réalisées. Le but est d'optimiser l'espace. En attente de devis.

- Les travaux d'extension de l'école/périscolaire/médiathèque donne entière satisfaction.

Un avenant à la convention gérant l'espace scolaire entre les 4 communes est nécessaire pour intégrer les nouvelles surfaces : le Conseil autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

- Compétence scolaire : Monsieur le maire rappelle au Conseil le fonctionnement actuel pour la gestion de l'école : les communes sont compétentes en matière de « bâtiment » et la CCLMHD en matière d'affaires scolaires. La CCLMHD projette de reprendre la compétence bâtiments : cette question sera débattue en assemblée générale le 11 juin.

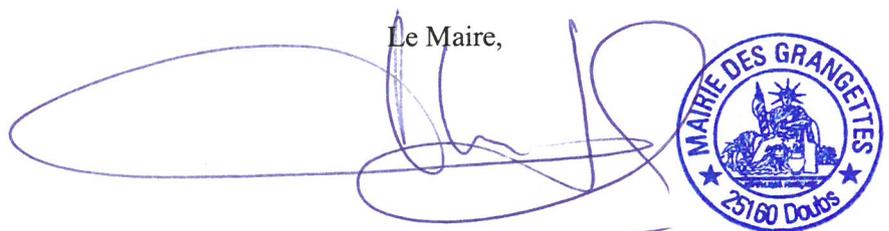
- Pour rappel, les élections européennes auront lieu le 9 juin. Le scrutin sera ouvert de 8 h à 18 h.

- En raison de la manifestation Vogue la Pirogue qui aura lieu du 12 au 16 juin 2024, l'arrêté réglementant la circulation sera effectif du 10 juin au 15 septembre 2024. (sens unique pour l'accès à la plage).

- Monsieur le maire informe le conseil qu'il a signé un devis pour le curage des fossés pour un montant de 2 950 € HT et qu'il a demandé également à l'entreprise Boucard Mt d'or de livrer un camion de sable à la plage, comme tous les ans.

La séance est levée à 22 h
Les Grangettes, le 7 juin 2024.

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of the Mayor, which is a large, stylized cursive scribble. To the right of the signature is the official seal of the Municipality of Les Grangettes. The seal is circular with a blue border containing the text 'MAIRIE DES GRANGETTES' at the top and '25160 Doubs' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above.